

Le denier de l'Église : combien, pourquoi, comment ?



Le mot du curé

« *Il y a trop de prêtres... ?* »

I l y a trop de prêtres. C'est la conclusion, mathématique, froide, et même un peu glaçante, que semblent nous crier les chiffres des finances diocésaines, à Blois et ailleurs. De fait, comme le rappelle notre administrateur, Don Didier-Marie, à l'occasion de la campagne de Toussaint pour le denier de l'Église : « *En 2023, si le montant du denier collecté est identique à l'an dernier, il manquera cependant 850.000€ pour que les finances du diocèse soient à l'équilibre* ». Or le calcul est vite fait : sur les **1.800.000€** de dépenses annuelles couvertes par le denier, la part consacrée à la prise en charge des prêtres s'élève à **1.300.000€¹**. **CQFD. « Il y a trop de prêtres ».** Cette conclusion n'est d'ailleurs pas seulement « mathématique », abstraite : je l'ai mise entre guillemets, car déjà, on la sent venir à la bouche de personnes rendues inquiètes par les résultats comptables.

¹ Chiffres du budget 2023, incluant la prise en charge à la fois des prêtres en activité et des prêtres âgés.

Mais aucun livre de comptes ne saurait annuler la parole de Jésus dans l'Évangile : « **La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour sa moisson** » (Lc 10, 2). Priez, et aussi, agissez, contribuez !

Alors osons poser la question : **trop de prêtres ? Ou trop peu de fidèles attentifs à remplir leur devoir de chrétiens** en apportant leur contribution ? Merci de votre soutien ! Abbé Paul-Marie Hédon.

 Pour savoir **combien** et **comment** donner

RESSOURCES	COMBIEN	POUR PAYER QUOI	COMMENT ?
 Le denier	1% de vos revenus annuels ou 10% de votre impôt ou bien la valeur de 2 à 3 journées de travail	Traitement et charges sociales de votre curé	Rendez-vous sur www.catholique-blois.net Ou Remettez votre don directement à votre curé